Les Objectivs de développement durable alignent A2J au niveau mondial

ODD 16+ Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et assurer l'accès de tous à la justice

Cibles - Civile et familiale

16.3 Promouvoir l'état de droit et donner à tous accès à la justice

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes

16.7 Faire en sorte que la participation et la représentation caractérisent la prise de décisions

16.10 Garantir l'accès à l'information et protéger les libertés fondamentales

Les objectifs de développement en matière de justice du Canada sont liés à l'échelle nationale

Objectif o1

Régler les problèmes juridiques de la vie quotidienne

- · Sensibiliser le plus tôt possible
- · Offrir une continuité des services
- · Représenter la société canadienne

Objectif 04

Objectif 02

Répondre aux besoins iuridiques

- Encourager l'innovation
 Élargir la portée de l'aide juridique

Offrir une vaste gamme de services

Améliorer la justice

- · Faire la promotion du règlement

Objectif o5

Objectif o8

Travailler ensemble

- Coordonner les efforts
- Inclure tout le monde

Analyser et tirer des leçons

Coordonner dans l'ensemble du

Protéger le principe de l'indépe judiciaire

Objectif 03

tribunaux

Renforcer l'efficacité des

· Assurer l'accès aux tribunaux

· Faire la promotion des centres

représentent elles-mêmes

Gérer les affaires efficacement

Ètre accessible et axé sur l'utilisa

multiservices

Aider les personnes qui se

Objectif og

Améliorer les stratégies de

A2J à l'echelle mondiale, nationale et locale





Champions, services et innovation locaux

En savoir plus :

UN ODD des Nations unies

La Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030

Objectifs de developpement en matière de justice du Canada

Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters



Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

faim, assurer